

VILLE DE CHATELAILLON-PLAGE
Charente-Maritime

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 02 MAI 2024

(affiché en exécution de l'article L 2121-25 du CGCT)

La convocation du Conseil municipal a été faite le 25 avril 2024.

PRESENTS : Stéphane VILLAIN - Régis LEBAS - Lynda BEAUJEAN - Thierry COULON - Nathalie MARTIN - David LABICHE - Muriel GILLIUM - Morgan MOREAU - Jean-Luc STAUB - Pascal MONNET - Céline VIRLOGEUX - Nicolas TREILLARD - Guillaume LHERITIER - Nathalie OGIER - Valentine GÉNITEAU - Laurent MULLON - Laurent MARIEN - Guillem TEXIER - Valérie DELARUE - Manuel DOMINÉ - Stéphanie MORINIERE - Jean-Luc BULET - Philippe de LAPORTE

ABSENTS ET REPRÉSENTÉS : Thi DUONG par David LABICHE - Carine COLLEDGE par Morgan MOREAU - Cynthia VASSORT par Jean-Luc STAUB - Candy DION par Nathalie MARTIN - Marie MOUFFOKES par Muriel GILLIUM - Christine COUSIN par Jean-Luc BULET

Secrétaire de séance : Manuel DOMINÉ

Stéphane VILLAIN ouvre la séance et donne la parole à Mr Mickael BARTHÉLÉMY, Directeur du Casino de Châtelailon-Plage afin qu'il présente le rapport annuel du délégataire.

Puis Stéphane VILLAIN procède à l'appel des élus et fait approuver le compte rendu du Conseil municipal du 4 mars 2024.

1-DEMOLITION ET RECONSTRUCTION DE LA BASE NAUTIQUE – DECLARATION SANS SUITE DE LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES POUR LA MISSION OPC

Code nomenclature : 1.1.19

Jean-Luc STAUB se retire du vote.

A l'unanimité, le Conseil municipal suit l'avis de la Commission d'Appel d'Offres et :

- Déclare la procédure sans suite sur motif d'ordre juridique du fait d'une irrégularité à la suite d'une omission d'une mention substantielle au règlement de consultation ;
- Décide de relancer un appel d'offres selon la même procédure que la précédente.

2-COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA ROCHELLE – MODIFICATIONS STATUTAIRES
PRISE DE COMPETENCE SUPPLEMENTAIRE VOILE SCOLAIRE
Nomenclature : 5.7.5

Jean-Luc STAUB se retire du vote.

A l'unanimité le Conseil municipal :

- Autorise la prise de compétence supplémentaire de la Communauté d'Agglomération « Financement et coordination d'activités de découverte de la voile scolaire à destination des élèves de CM2 des écoles publiques de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, comprenant le transport vers les centres nautiques de l'Agglomération » ;
- Approuve l'adoption des modifications des statuts de la Communauté d'Agglomération, tels qu'annexés à la présente délibération.

3-MARCHE D'ASSURANCES 2024-2028 - ATTRIBUTION DES LOTS 1 ET 5
Code nomenclature : 1.1.15

A l'unanimité, le Conseil municipal Autorise le Maire à signer les marchés et toute pièce contractuelle afférent aux conditions suivantes :

- Lot 1 : Dommages aux biens et risques annexes
Offre SMACL pour une prime annuelle de 58 530,13 € TTC ;
- Lot 5 : Protection fonctionnelle des agents et des élus
Offres SMACL pour une prime annuelle de 419,35 € TTC.

4-DELIBERATION INSTAURANT LA PRIME EXCEPTIONNELLE DE POUVOIR D'ACHAT
Code nomenclature : 4.1.1.

A l'unanimité, le Conseil municipal :

- Approuve l'instauration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat tel que présenté ci-dessus ;
- Autorise le Maire à fixer, par arrêté individuel, le montant de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat versée aux agents concernés dans le respect des dispositions réglementaires et celles présentées ci-dessus ;
- Demande de prévoir et d'inscrire les crédits correspondants au budget.

5-BEAUSEJOUR SERVICE TEMPS LIBRE – CREATION DE TARIFS POUR LA REGIE DE RECETTES
Code nomenclature : 7.1.5

TARIFS APPLICABLES AU 01/07/2024	
TARIF	PRESTATIONS
70 €	PASS ANNUEL CHATELAILLONNAIS ADULTE
35 €	PASS ANNUEL CHATELAILLONNAIS ENFANT
110 €	PASS ANNUEL EXTERIEUR ADULTE
50 €	PASS ANNUEL EXTERIEUR ENFANT
4 €	PASS JOURNALIER CHATELAILLONNAIS ADULTE

3 €	PASS JOURNALIER CHATELAILLONNAIS ENFANT
5 €	PASS JOURNALIER EXTERIEUR ADULTE
4 €	PASS JOURNALIER EXTERIEUR ENFANT
26 €	CENOLOGIE
26 €	GASTRONOMIE
5 €	PASS ACTIVITES ESTIVALES ADULTE
6 € 3 €	THE DANSANT
5 € 6 € 7 € 8 €	PASS ACTIVITES ESTIVALES ENFANT

A l'unanimité, le Conseil municipal valide la nouvelle grille de tarifs.

6-ESPACE BEAUSEJOUR : TARIFS DE LA REGIE DE RECETTES POUR LES EVENEMENTS ECONOMIQUES ET FAMILIAUX

Code nomenclature : 7.1.5

A l'unanimité, le Conseil municipal valide la nouvelle grille de tarifs suivante :

PRESTATIONS ET SERVICES - Tarifs en euros HT			
Pupitre micro col de cygne		Pupitre bois Beauséjour	
Ancien tarif 2023		Tarif 2023	
140,00 €	Pu5	98,00 €	Pu5
Nouveau tarif 2024		Tarif 2024	
150,00 €	Pu5	98,00 €	Pu5

7-AVENUE DU GENERAL LECLERC - AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Code nomenclature : 1.1.19

A l'unanimité, le Conseil municipal suit l'avis de la CAO et :

- Approuve la passation de l'avenant n°1 au marché d'aménagements paysagers de l'avenue du Général Leclerc pour un montant de 12 054.20 € HT (14 465.52 € TTC) ;
- Autorise le Maire à signer l'avenant ainsi que tous les documents s'y rattachant ;
- Autorise le Maire à notifier l'avenant n°1 à l'entreprise titulaire Carré Vert.

8-SÉJOURS 2024 – ORGANISATION DE SÉJOURS POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES - PREMIER SÉJOUR FRANCO-ANGLAIS DANS LE CADRE DU JUMELAGE

Code nomenclature : 9.1.1.

A l'unanimité, le Conseil municipal :

- Approuve la mise en place de ces séjours estivaux ;
- Approuve la mise en place du séjour Franco-Anglais ;
- Valide la grille tarifaire proposée pour ces séjours ;
- Demande de rattacher les tarifs et les recettes à la régie des services à l'enfance.

Châtelailon-Plage		TARIF Q1 QF<300	TARIF Q2 301>QF<600	TARIF Q3 601>QF<1000	TARIF Q4 1001>QF<1600	TARIF Q5 QF>1601
Séjour « Extrême Mix » Lathus-Saint-Rémy	du 7 au 12 juillet 6 jours	240 €	270 €	300 €	330 €	360 €
Séjour « Explorateurs en herbe » Lathus-Saint-Rémy	du 15 au 18 juillet 4 jours	160 €	180 €	200 €	220 €	240 €
Séjour « Aventuriers Nature » Lathus-Saint-Rémy	du 21 au 26 juillet 6 jours	240 €	270 €	300 €	330 €	360 €
Séjour « Défi Trip » Saint-Julien-des-Landes	du 25 au 30 août 6 jours	240 €	270 €	300 €	330 €	360 €
Séjour « English Pocket » Angleterre	du 23 au 31 octobre 9 jours	612 €	657 €	702 €	747 €	792 €
Communes Extérieures		TARIF Q1 QF<600	TARIF Q2 601>QF<1000	TARIF Q3 1001>QF<1600	TARIF Q4 QF>1601	
Séjour « Extrême Mix » Lathus-Saint-Rémy	du 7 au 12 juillet 6 jours	288 €	318 €	348 €	378 €	
Séjour « Explorateurs en herbe » Lathus-Saint-Rémy	du 15 au 18 juillet 4 jours	192 €	212 €	232 €	252 €	
Séjour « Aventure Nature » Lathus-Saint-Rémy	du 21 au 26 juillet 6 jours	288 €	318 €	348 €	378 €	
Séjour « Défi Trip » Saint-Julien-des-Landes	du 25 au 30 août 6 jours	288 €	318 €	348 €	378 €	
Séjour « English Pocket » Angleterre	du 23 au 31 octobre 9 jours	675 €	720 €	765 €	842€	

9-RESIDENCE DES FERMES DE L'OCEAN - CONVENTION AVEC LE SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE CURAGE DE FOSSÉS

Code nomenclature : 7.8.1

A l'unanimité, le Conseil municipal :

- ✓ Approuve la convention avec le syndicat des propriétaires de la résidence Les Fermes de l'Océan pour la réalisation et le financement des travaux de curage des fossés sur les parcelles AO 358, AO 364, AO 364, AO 363, AO 365, AO 159 et AO 359 ;
- ✓ Autorise le Maire ou son représentant à signer la convention et tous les documents afférents à cette opération.

10-ORGANISATION ET SURVEILLANCE DES ZONES DE BAINADE - AVENANT N°1 A LA CONVENTION AVEC LE SDIS 17

Code nomenclature : 1.4.1

Stéphane VILLAIN se retire du vote.

A l'unanimité, le Conseil municipal :

- Approuve l'avenant n°1 à la convention relative à l'organisation et à la surveillance des zones de baignade avec le SDIS 17 ;
- Autorise le Maire ou son représentant à signer la convention ainsi que tout document afférent à cette opération.

L'ensemble des points de l'ordre du jour étant épuisé, Stéphane VILLAIN lève la séance à 19H42 minutes et informe les membres que le prochain Conseil municipal se tiendra le 28 mai 2024 à 18h30.

Le Maire,



Stéphane VILLAIN

